

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 15 (1894)
Heft: 6

Artikel: Chronique de l'esclavage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Congo, du Kassai-Sankourou, de l'Oubanghi et de l'Ouellé. Après avoir examiné le régime patriarcal, le village, la tribu et enfin les grands sultanats, le conférencier, s'appuyant sur la barbarie que révèlent certains traits de mœurs spartiates, athéniennes ou romaines, a cru pouvoir affirmer que le nègre est très accessible à une civilisation développée, et, par les documents précieux que M. de Saegher a rapportés d'Afrique, il a prouvé à son auditoire que l'implantation des lois européennes offrirait moins de difficultés qu'on ne se l'imagine de prime abord.

Le ministre français des affaires étrangères a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant approbation de l'arrangement conclu à Berlin pour la délimitation des territoires du Congo français et du Cameroun et des sphères d'influence française et allemande dans la région du lac Tchad.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

La *Revue française* a annoncé qu'un certain nombre des **Frères armés du Sahara**, dont l'organisation n'a pas survécu au fondateur, le Cardinal Lavigerie, ont conçu la pensée de se grouper de nouveau et d'aller fonder au Soudan une sorte de camp retranché servant d'asile pour les noirs qui parviendront à se soustraire à l'esclavage des chefs arabes. C'est l'idée du capitaine Joubert qui aurait son application aux confins du Soudan français. Ce serait un gîte d'étape pour les explorateurs, une sorte de grand'garde de la civilisation, un confin religieux comme les Russes en créèrent jadis à St-Boris et à St-Trifon, sur la côte murmane. Dans un discours que prononça M. Georges Picot au début de l'œuvre anti-esclavagiste, ce programme d'un *Castrum* installé en pleine zone esclavagiste était présenté comme le type à réaliser pour ceux que dévore la passion des grandes œuvres. Les pionniers africains veulent réaliser cet idéal. La *Revue française* estime qu'ils feraient bien de choisir, comme champ d'action, les abords du lac Tchad. Ils trouveraient sur le Chari, en y pénétrant par la route de Crampel, une bonne base d'opérations. De là, ils pourraient s'étendre vers l'Est, sans gêner en aucune façon l'action des puissances qui se partagent l'Afrique.

Le *Réveil tunisien* du 6 mars a reproduit la réclamation qu'une négresse, âgée de 35 ans, esclave chez un notaire tunisien, a présentée au tribunal chargé de connaître des contraventions aux décrets concernant l'abolition de l'esclavage en **Tunisie**. Les juges n'ont donné à la plaignante qu'une satisfaction dérisoire. La sœur de cette malheureuse paraît être détenue comme esclave chez un officier beylical, où elle subit des traitements bar-

bares. Le Comité de la société anti-esclavagiste française fondée par le Cardinal Lavigerie vient de se reconstituer sous la présidence de M. Jules Simon. On peut espérer qu'il travaillera à hâter la suppression des restes de l'esclavage en Tunisie.

La British and foreign antislavery Society a reçu des renseignements desquels il ressort qu'en dépit des engagements internationaux pris à la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, un vaste commerce d'esclaves, dont Aden serait le centre, se pratique toujours par la **Mer Rouge** entre l'Afrique et certaines possessions turques, notamment l'Yémen. A ce propos, M. J. Pease, membre du Parlement, a demandé si le gouvernement de S. M. la reine avait chargé les autorités britanniques d'Aden de prendre des mesures, et quelles mesures, pour réprimer ce commerce de contrebande ; et si les documents relatifs à la traite dans la Mer Rouge depuis 1890 seraient soumis aux Chambres. Sir E. Grey a renvoyé M. Pease aux rapports annuels de lord Cromer sur l'Égypte et a ajouté que le gouvernement n'avait point de motifs de croire que la traite eût augmenté. Les autorités d'Aden, a-t-il dit, n'ont pas de contrôle sur les routes que suivraient les négriers ; les croiseurs de S. M. la Reine surveillent le golfe d'Aden, et les consuls britanniques de la côte d'Arabie sont en rapport avec eux et avec les autorités locales et égyptiennes. Le corps des chameaux organisé par le gouvernement égyptien a presque complètement arrêté les embarquements d'esclaves de Souakim pour l'Arabie.

Un télégramme de Zanzibar annonce que **Roumaliza**, après la défaite que lui ont infligée les troupes de l'État indépendant du Congo, s'est réfugié à Abercorn, station anglaise au Sud du **Tanganyika**, auprès de M. Marshall, le magistrat britannique de cette localité.

Le *Central Africa*, journal de la Mission des Universités, a publié une lettre d'un correspondant d'**Abercorn**, station de l'**African Lakes Company**, rapportant que le 5 décembre était arrivée la nouvelle qu'une forte caravane d'esclaves, après avoir descendu le Louapoula, s'avancait le long de la rive Sud-Ouest du lac **Tanganyika**, avec l'intention de s'ouvrir une route vers l'Ou-Nyanyembé. Immédiatement des mesures furent prises, et des soldats indigènes furent envoyés comme éclaireurs dans la direction que l'on présumait devoir être prise par les trafiquants d'esclaves pour les arrêter dans leur marche. Deux jours plus tard, on vit une foule mélangée de garçons et de jeunes filles malades, de femmes défaillantes, d'hommes amaigris, essayer, sous le fouet des chasseurs, d'enlever de force le passage entre la station et le bord du

lac, mais à leur grande surprise, ils se trouvèrent face à face avec trois européens, MM. Law, Yule et Nisbet William, qui leur ordonnèrent de s'arrêter. Là-dessus, ils entrèrent dans la palissade et les chefs se précipitèrent sur les bâtons pointus dont ils s'étaient auparavant servis pour en frapper leurs victimes. Aussitôt, les esclaves en masse vinrent se jeter aux pieds des blancs, pleurant amèrement et suppliant d'être délivrés. Comme on le supposait, cette caravane avait été amenée de force à Abercorn ; elle avait eu à livrer une bataille sanglante à Makoupa, ville située à la frontière de l'État indépendant du Congo et de l'Afrique centrale britannique, où les chefs avaient encore capturé trois femmes et un garçon. Il y avait en tout trente esclaves, qui furent immédiatement mis en liberté, confortablement logés pour la nuit et nourris dans la station. Le lendemain matin les chefs et leurs victimes furent conduits à la résidence du représentant de l'administration à quatre heures de marche de distance. Il ratifia tout ce qui avait été fait par les agents de la Compagnie, et ordonna que les esclaves fussent, à la première occasion favorable, renvoyés dans leur pays ; il fit mettre aux fers les trafiquants, saisit leur ivoire dont le poids s'élevait de 200 à 250 livres. Les libérateurs se trouvèrent suffisamment récompensés par la joie qui brilla dans les yeux des libérés lorsqu'ils apprirent qu'ils étaient libres.

L'Évêque anglican du **Nyassaland**, M. Hornby, est rentré en Angleterre, et un représentant de l'*Agence Reuter* a eu, à son débarquement, une entrevue avec lui. Voici, d'après le *Standard*, les renseignements fournis par l'Évêque sur la traite dans la région du Nyassa. « Je l'ai quittée, » a-t-il dit, « au milieu de la saison des pluies, alors les troupes anglaises n'ont pas pu poursuivre leurs succès contre Makanjila, grâce aux herbes très hautes et très épaisses. La défaite de ce chef ne mettra pas nécessairement fin à la traite dans le Nyassaland. Sans doute, elle a porté un coup sérieux au trafic de chair humaine, mais elle peut donner lieu à un autre genre d'esclavage. Les gens de Makanjila ont été repoussés vers les montagnes, et il est probable qu'ils feront de là des incursions dans les villages voisins pour y faire des esclaves. Ils ne peuvent pas se livrer à leur trafic sur une grande étendue le long des bords du lac ; la présence des troupes britanniques ne le leur permet pas ; ils ont été chassés à l'Est vers un point qui est à seize milles du lac, et là, ils font une guerre de guérillas. Ils menacent les sentiers et les routes des caravanes ; il y aura grande difficulté à prendre contact avec eux jusqu'à la prochaine saison sèche, alors qu'on coupera les herbes. Je crains que les Yaos, peuple des montagnes et non du lac, ne fassent des incursions chez

les gens des bords du Nyassa et n'en enlèvent des femmes et des enfants pour les transporter vers l'Est. La présence des canonnières sur le lac empêche le transport régulier d'esclaves à travers le lac, et avec le temps elle le rendra impossible. Il est vrai qu'il y a quelques barques arabes sur le lac et que par contrebande quelques esclaves sont emmenés dans des canots ; mais cet état de chose ne peut durer bien longtemps grâce aux opérations des Anglais.

La British and Foreign anti-slavery Society se plaint que malgré l'Acte de la Conférence de Bruxelles, le Portugal ne supprime pas la traite dans ses colonies de l'Afrique occidentale. Les navires portugais qui partent de **Benguela** transportent à **Loanda** et à **San-Thomé** des esclaves destinés aux plantations de café.

Une lettre d'un officier attaché à l'expédition du **Haut-Niger**, publiée par la *Revue française*, fait le tableau suivant des dévastations opérées par Samory. De Bamakou, traversant le Niger à la hâte, nous nous sommes dirigés vers l'Est au secours d'un gros village assiégé depuis cinq mois par Samory, et pris depuis environ vingt jours. La piste de ce fauve africain n'était qu'une traînée de cadavres, et je crois avoir vu l'horrible à son apogée. La tactique de Samory consiste à fuir, mais rien ne subsiste derrière lui ; on croit revivre dans les pays de l'histoire ancienne où les hordes, passant comme des ouragans de fer et de feu, ne laissent derrière elles que la destruction. Dans chaque village suspect, la population mâle est massacrée ; les enfants ne comptent pas, on les écrase au hasard ; le reste est emmené captif, puis le village est livré aux flammes. Il faut suivre, comme nous l'avons fait, cette bande fuyant avec son butin humain. Tout ce qui ne peut suivre est massacré ; l'enfant que la mère ne peut plus continuer à porter, est jeté au travers des buissons. Un geste de rébellion amène le meurtre, et encore si ces malheureux étaient achevés ! Mais tout cela meurt de faim, de soif, de soif surtout. Quant aux raffinements des moyens d'exécution employés contre les villages compromis, ils dépassent l'imagination. La poursuite malheureusement n'a pas été faite. Samory avait pourtant peu d'avance et poussait devant lui un troupeau humain considérable de 1,500 à 2,000 captifs, singulièrement gênant pour une marche rapide. Mais nos troupes étaient harassées et nos chevaux fourbus.
